



Description de l'occupation

- Prépare, organise et réalise des travaux de forage à l'aide de foreuses pneumatiques, hydrauliques ou « fond de trou »;
- Effectue la vérification et l'entretien des équipements et accessoires de forage et de dynamitage;
- Organise et exécute des travaux de sautage ou tout autre travail nécessitant l'utilisation d'explosifs.

Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en forage et en dynamitage peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction (CCGIC)*, d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;
- Pour effectuer des travaux de sautage, il est nécessaire d'être titulaire d'un certificat boutefeu délivré par la CCQ pour la CNESST. L'obtention d'un permis général d'explosifs délivré par la Sûreté du Québec est nécessaire à l'obtention de ce certificat;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILITÉS ET INTÉRÊTS

- Aimer travailler en plein air et pouvoir travailler à l'extérieur dans toutes les conditions climatiques;
- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de géologie, de minéralogie, de mathématique, de physique et de chimie;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être autonome, discipliné, responsable et minutieux;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail;
- Pouvoir se déplacer en région.

Salaires annuels moyens*

Boutefeu-foreur**	45 108 \$
Ceux qui travaillent au moins 500 heures	64 313 \$
Proportion***	66 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux admis par la CCQ		
Boutefeu	7	10
Foreur	12	20
Taux de placement des diplômés*	87,5 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Boutefeu	36,90 \$	36,90 \$	31,09 \$
Boutefeu – Classe 2	31,37 \$	31,37 \$	–
Foreur	37,72 \$	37,72 \$	32,11 \$
Foreur – Classe 2	32,06 \$	32,06 \$	–

* Salaire en mai 2018.

Volume de travail par secteur

Génie civil et voirie 85 %

Institutionnel et commercial 10 %

Résidentiel 5 %



Perspectives d'emploi



- Le nombre de boutefeux-foreurs actifs dans l'industrie de la construction a augmenté, pour s'établir à 550 en 2017 ;
- En 2017, 107 entreprises de construction embauchaient des boutefeux-foreurs. Ces entreprises œuvrent, pour la plupart, dans le secteur du génie civil et de la voirie. Les boutefeux-foreurs sont parmi les travailleurs les plus mobiles de la construction : environ la moitié des salariés travaillent à l'extérieur de la région où ils habitent ;
- Le salaire annuel moyen des travailleurs est de 45 100 \$. Toutefois, 66 % des boutefeux-foreurs travaillent plus de 500 heures annuellement et gagnent un salaire moyen de 64 300 \$;
- Un total de 30 nouveaux salariés ont intégré l'industrie en 2017, ce qui est supérieur à la moyenne des quatre dernières années ;
- Les perspectives professionnelles sont plutôt limitées, pour les boutefeux-foreurs. L'emploi est en forte baisse, et une partie des travailleurs présentement disponibles pourront répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les années à venir. Notons, malgré tout, qu'il y a un vieillissement et un roulement notable des travailleurs pour cette occupation.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) – Forage et dynamitage (5092)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*, être âgé de plus de 18 ans et répondre aux exigences régissant l'obtention du permis général d'explosifs délivré par la Sûreté du Québec

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Côte-Nord
- Estrie
- Nord-du-Québec



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	13
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	47
Côte-Nord	38
Estrie	57
Île de Montréal	12
Laval-Laurentides-Lanaudière	103
Mauricie-Bois-Francs	34
Montérégie	56
Outaouais	20
Québec	110
Saguenay-Lac-Saint-Jean	56
Extérieur et Baie-James	4

Total **550**

Nombre de femmes actives dans l'occupation **5**

Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Boutefeu	51 %
Foreur	55 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Boutefeu	37	28 %	63 %	9 %	170
Foreur	43	17 %	62 %	21 %	380
Total des boutefeux-foreurs	41	20 %	62 %	18 %	550
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086